

Lobbying

-
M2 Sociologie du droit, G ry Lecerf, 2011

LE LOBBYING ANTI-OGM EN FRANCE : QUELLE ORGANISATION, QUELLE STRAT GIE ?

« La culture de la terre promet   ses efforts des r sultats presque certains, mais lents. On ne s'y enrichit que peu   peu avec peine. »

De la d mocratie en Am rique.
Tocqueville

Le d veloppement de v ritables **multinationales de la biotechnologie** semble contredire le constat effectu  par Tocqueville. Que dirait l'auteur de « la d mocratie en Am rique » s'il voyait les profits  normes d gag s par l'entreprise Monsanto ? Profits qu'elle doit en partie   une **(r) volution technologique** qui a chamboul  le monde de l'agriculture : les Organismes G n tiquement Modifi s.

Tout d'abord, il nous faut comprendre ce qu'est un OGM (ou organisme "transg nique"), et pour cela, nous plonger dans le **contexte** de son apparition.

CONTEXTE

— Apr s la seconde guerre mondiale, l'agriculture conna t un **nombre important d' volutions technologiques** (nouveaux moyens de production, passage de la monoculture   la polyculture).

— La **mentalit  des agriculteurs**  volue  galement (« *l'agriculteur abandonne sa mentalit  de producteur pour prendre une mentalit  de commer ant qui joue sur les prix* » ; essai d'Henri Mendras, La fin des paysans.1992).

— De plus l'agriculteur **n'est plus le seul acteur** de l'agriculture. Les **groupes industriels** dits « agroalimentaires » prennent de plus en plus d'importance. On passe de l'agriculture **moderne**   l'agriculture **productiviste**. La tradition est alors per ue comme une « arri ration » face   « *une agriculture moderne  clair e par la connaissance scientifique* » (Estelle Del ge. 2004).

► Le premier OGM fait son apparition en **1972**, et arrive dans ce contexte comme **l'aboutissement de longs investissements en recherche et d veloppement**. Une ** re nouvelle** s'ouvre dans le monde de l'agriculture.

QUELLE EST LA D FINITION D'UN OGM ?

La définition que l'on trouve sur le site gouvernemental **ogm.gouv.fr** est la suivante :

Un organisme génétiquement modifié (OGM) est un organisme (animal, végétal, bactérie) dont on a modifié le matériel génétique (ensemble de gènes) par une technique nouvelle dite de "génie génétique" pour lui conférer une caractéristique nouvelle.

Le site **ogm.org** (émanation de l'association de plusieurs industriels professionnels de la semence et clairement pro-OGM) les définit comme tels :

Il s'agit d'organismes issus des techniques du génie génétique, c'est-à-dire dans lequel l'homme a introduit des gènes porteurs d'un caractère d'intérêt, gènes provenant d'un autre organisme. Les cellules de cet organisme sont dès lors dotées de ce gène nouveau (dit transgène), et peuvent produire une protéine spécifique.

L'avantage et la raison pour laquelle on a recourt à cette technique, est donc que cela **permet d'apporter à un organisme vivant de nouvelles caractéristiques qu'il ne possédait pas «de façon naturelle»**.

Différentes sortes de gènes peuvent être introduits, mais la technique est essentiellement utilisée à **des fins agronomes**. Et si les scientifiques sont actuellement capables de modifier l'organisme d'environ **60** espèces végétales, ce sont principalement les **espèces de grande culture** qui sont concernées (maïs, betterave, colza, soja).

I / LA NAISSANCE DU MOUVEMENT ANTI-OGM EN FRANCE

ÉMERGENCE D'UN DÉBAT AUTOUR DE LA TECHNIQUE DU GÉNIE-GÉNÉTIQUE

▪ Le **nombre de programmes de recherche** sur la modification des organismes **augmente** de façon exponentielle.

Puisque les OGM représentent une **avancée technologique majeure pour le champ agroalimentaire**, les chercheurs sont en **compétition** pour la maîtrise de la technologie de modification la plus **rentable** (rentabiliser les dépenses de recherche et de développement et gagner des parts de marché).

Il s'agit d'un véritable **défi technologique et commercial**.

▪ Cependant cette augmentation du nombre de programmes de recherche fait naître des **inquiétudes**, exprimées pour la première fois par la **communauté scientifique internationale** en **1973**.

En **1974** l'équipe de scientifiques qui a vu naître le premier OGM **appelle à un moratoire** de précaution, ainsi qu'à un **durcissement des conditions** d'encadrement et de manipulation.

▪ Alors que, dans un premier temps, aux États-Unis les OGM sont confinés aux laboratoires, en France a lieu la **première culture d'OGM en champ en 1988**, sous le contrôle de la Commission du Génie Biomoléculaire (chargée d'évaluer les risques des plantes transgéniques).

En **1992** un contrôle strict est adopté par la loi française (en application d'une directive européenne de 1990), tandis que les **États-Unis dérégulent** et facilitent la commercialisation des OGM.

L'APPARITION D'UN VÉRITABLE PROBLÈME SOCIAL

Les arguments avancés par différentes organisations font de cette innovation technique, une **problématique** à la fois sociale, environnementale, économique, sanitaire et politique.

■ En effet, ce qui peut expliquer l'émergence du débat autour de cette technique scientifique, c'est son **application pratique**, puisqu'il s'agit d'une technique qui vise à **modifier le contenu de nos assiettes**, soit de façon directe (fruits et légumes consommés par l'homme) soit de façon indirecte (lorsque la nourriture donnée aux animaux qui sont destinés à être mangés par l'humain comporte des OGM).

Concernant ce point, tout le débat tourne autour de **l'évaluation scientifique des risques** que pourraient comporter ces OGM pour notre santé.

L'incertitude qui plane autour de l'absence de risque ou non constitue **l'argument sanitaire** contre l'utilisation des OGM.

Mais cet argument n'est pas le seul.

■ Le débat se situe également sur un plan **écologique** et **environnemental**. En effet, les OGM constitueraient un **danger pour la biodiversité**.

Des expériences ont été menées dans des champs pour analyser l'impact des OGM sur la biodiversité. Les résultats démontrent que ces cultures, que l'on peut allègrement arroser d'herbicides et d'insecticides, font disparaître certaines « mauvaises herbes ». Certaines espèces d'insectes, préférant un écosystème qui leur est plus favorable fuient ces plantations. La répercussion se fait également sur les oiseaux qui se nourrissent de ces insectes.

On peut ainsi saisir l'ampleur des répercussions que peuvent avoir les plantes transgéniques sur l'écosystème, du moins on comprends que cet argument soit un élément du débat.

■ **L'argument économique** est également invoqué par certains militants anti-OGM. Cet argument à trait à deux problématiques.

- D'une part l'atteinte à la souveraineté alimentaire de certains pays (possibilité pour un Etat de mettre en place la politique agricole de son choix sans nuire aux autres). L'agriculteur doit avoir recours au producteur d'OGM pour chaque nouvelle récolte, et ne peut plus auto-produire sa production.
- D'autre part, la dévaluation des cultures biologiques en comparaison du prix attractif que peut représenter une récolte d'OGM abondante et rapide à cultiver.

■ Enfin, un argument qui n'est pas des moindres mais qui n'est pas toujours au cœur des débats est l'argument **éthique**, qui évoque un risque de « **brevetage du vivant** », c'est-à-dire la possibilité de déposer un **brevet** dans le domaine des biotechnologies.

Cet argument rejoint aussi d'une certaine manière le **risque économique** que certaines firmes s'accaparent des ressources en déposant des brevets sur des molécules (voire même des espèces animales) issues de la biodiversité locale de certains pays.

Le débat qui a lieu entre les « pour » et les « contre » OGM se cristallise donc autour d'une multitude d'arguments.

Sur différents thèmes, les arguments peuvent se construire ainsi :

Thème	Promoteurs	Opposants
OGM	Augmente la productivité	Augmente la dépendance des agriculteurs
Brevet	Rémunération des efforts de recherche	Appropriation du vivant
Agriculture avec OGM	Futur de l'agriculture	Fin du métier de paysan
Agriculture sans OGM	Désavantage concurrentiel	Avantage car amélioration de la qualité
Terre	Propriété de chacun	Propriété de tous

Source : Elodie Brulé

II / CONSTITUTION DES GROUPEMENTS ET MOYENS D'ACTIONS DU MOUVEMENT

QUELS SONT LES ACTEURS DU DÉBAT ?

■ D'après l'analyse faite par Elodie Brulé (*L'impact institutionnel d'un mouvement social. Analyse des événements médiatiques menés par les organisations anti-OGM*), un **mouvement social** naît pour **remettre en cause** les potentielles conséquences des OGM.

C'est ce qu'elle appelle le « mouvement social français anti-OGM » et qui relève de la logique de la **paysannerie moderne**.

Cela regroupe entre autres, le syndicat agricole *Coordination rurale*, l'association *UFC-Que choisir*, *Greenpeace*, *Agir pour l'Environnement*, *France Nature Environnement*, la *Confédération paysanne*.

Ces militants sont le plus souvent issus des rangs **d'ONG, de syndicats agricoles ou d'association de consommateurs**. Ils n'ont donc en principe **pas d'intérêt économique** à voir les OGM interdits ou autorisés.

■ Et c'est en réaction à ce mouvement que naît un **contre-mouvement social** qui va s'occuper de faire **la promotion** des OGM et de ce qu'il considère comme des avancées dans ce domaine.

Les acteurs institutionnels pro OGM sont **issus des milieux agro-industriels**, et ont quant à eux un **intérêt direct** à ce que la commercialisation de ces cultures se fasse.

Dans un premier temps, ils réagissent de manière indépendante, puis ils se voient contraints **d'unir** leurs stratégies de communication.

L'émergence de ces mouvements suit un processus en 4 étapes :

1° Dans un premier temps, **seuls les acteurs du champ agroalimentaire** s'impliquent, le débat

porte sur ce que peuvent apporter les OGM en terme de développement.

2° A partir de 1996 en France : **médiatisation de la commercialisation** d'OGM destinés à l'alimentation. Les **organisations environnementales** mettent l'accent sur l'absence de consensus scientifique.

3° Puis, les **représentants politiques** se saisissent du problème et un **moratoire européen** est mis en œuvre, entre 1999 et 2004. Les principaux acteurs sont les **acteurs institutionnels** européens et nationaux.

4° Enfin, lorsqu'en 2004 le **moratoire prend fin**, la discussion se déplace sur le **champ socio-économique**. Entrent en piste les **syndicats agricoles minoritaires** et les **associations pour l'agriculture biologique**.

COMMENT S'ORGANISENT CES MOUVEMENTS ?

Les mouvements naissent **d'abord au sein de structures existantes**. Sans encadrement particulier. Intégrés à l'action du mouvement.

Puis avec l'intensification des débats de **nouvelles structures** voient le jour.

Ainsi les promoteurs des OGM **s'organisent en divers groupements** tels *Le Groupement national interprofessionnel de la protection des plantes*, ou *Débat et échange sur les biotechnologies en agriculture*, (financé par six entreprises agrochimiques : Bayer CropScience, Dow Agroscience, DuPont, Pioneer Semences, Monsanto, Syngenta). Cette organisation met en place un site internet dédiée à la promotion des OGM www.actu-ogm.fr.

La création de ces groupements **permet de couvrir** ("cacher" serait trop fort) **les intérêts qui sont en réalité derrière eux**.

Une information délivrée par Monsanto apparaîtrait en effet difficilement dénuée d'intérêt économique.

Dans certains cas, se créent des *commissions spéciales* **au sein des organisations existantes** (ainsi à la FNE, M.Le Goff qui dirige cette commission est surnommé « Monsieur OGM »).

QUEL EST LE BUT POURSUIVI PAR L'ORGANISATION EN MOUVEMENT ?

Le **contre mouvement** (c'est-à-dire les pro OGM) s'organise face à (du moins c'est ce qu'estiment les organisations) l'absence de communication de la part des gouvernements.

En fait **cela va dans les 2 sens** : les **mouvements** anti-OGM disent souhaiter contrebalancer le flot d'informations déversé par les promoteurs agroalimentaires, tandis que ces derniers affirment réagir à la "création" d'informations par les mouvements contestataires.

Les intérêts en présence sont **diamétralement opposés** : faire interdire / autoriser la production, l'exploitation et la commercialisation d'organismes génétiquement modifiés.

QUELLES ACTIONS?

Les groupements anti OGM recourent à **différentes formes d'actions**, selon les **finalités** et la **cible** visées :

- il y a celles qui visent à **éveiller la conscience du public** afin que le mouvement de contestation enfle. Également, afin de **faire de la question des OGM un réel problème sociétal**, dans ses dimensions écologique, économique, sanitaire et éthique.
- Il y aussi les actions qui visent à **interpeller les pouvoirs publics** afin qu'ils **modifient** directement la **réglementation**.

Bien évidemment, nombres d'actions mêlent ces différentes finalités car elles ont toutes pour but d'atteindre le même objectif : interdire la commercialisation des OGM et leur exploitation hors laboratoires.

** **L'action des scientifiques** **

La communauté scientifique opposée aux OGM tente de faire pression sur les pouvoirs publics. Chacun sait que les scientifiques manifestent rarement. Leur action prend la forme de **tribunes, d'appels** publiés dans des journaux.

Nous pouvons citer l'exemple de l'appel des membres d'*Ecoropa* publié dans *Le Monde* du 14 mars **1996**, (appel intégré dans un dossier qui présente le refus de la Commission européenne de renforcer le contrôle sur les OGM demandé par les Verts européens).

Par leur action les scientifiques tentent de peser de **façon institutionnelle**. Ils utilisent à cette fin leur **autorité**, et ne cherchent pas nécessairement à atteindre un large public.

** **Les premiers fauchages** **

En **2003** (lors du rassemblement du Larzac), émerge un mouvement singulier de militants se faisant appeler « **faucheurs volontaires** » dont la figure de proue est José Bové.

Se réclamant de la **désobéissance civile**, leur action consiste à repérer les champs dans lesquels sont cultivés des OGM, à s'y rendre, et à **détruire** les cultures.

La charte des faucheurs souligne le caractère **non-violent** des opérations, d'ailleurs le fauchage est effectué à la main.

On peut observer ici un soucis de **recueillir l'assentiment de l'opinion publique** (selon la Charte des faucheurs : « L'action non-violente reçoit un bon accueil de l'opinion publique car elle respecte les personnes. »).

Un autre passage de leur Charte témoigne d'une volonté des faucheurs de **médiatiser** leur action :

« Des personnalités politiques, des artistes ont déjà participé à des arrachages.
Toutes les personnalités sont les bienvenues pour soutenir ce mouvement populaire ouvert à tous. »

Afin d'éviter que l'organisation à laquelle ils appartiennent soit **pénalement atteinte**, les faucheurs s'organisent en « **collectifs** », qui sont des regroupements mais n'ont pas de personnalité morale. Ainsi chaque faucheur qui tombe entre les mains de la justice est **personnellement responsable** et n'empêche pas la continuation de l'activité de fauchage. Il s'agit de diluer la responsabilité.

Face à une répression policière forte, les faucheurs décident de passer du statut de "**destructeur**" à celui de "**fertilisateur**", et deviennent les « **semeurs volontaires** » : leur action consiste à semer,

dans les champs où sont cultivés des OGM, des graines de culture biologique afin de *semer le trouble* parmi les agriculteurs.

** **Les modes d'actions « spectaculaires »** **

► L'ONG **Greenpeace** quant à elle, habituée des opérations de grande ampleur très médiatiques, a tenté de mettre en lumière **l'importation d'OGM des Etats-Unis vers l'Europe** en utilisant un moyen d'action qui lui est propre (déjà utilisé pour dénoncer la chasse aux baleines) : les **zodiacs**. Les militants, à l'aide de zodiacs, ont essayé de bloquer l'accostage de cargos contenant du **soja transgénique**.

Ici ce ne sont pas les pouvoirs publics qui sont visés. Le but de l'opération est une **médiatisation à grande échelle**, puisque l'action a produit des images et des sujets de **journaux télévisés**.

L'objectif : **faire réagir le grand public**.

A partir de là, le problème est **visible**. Le lien entre OGM et dangers environnementaux ou sanitaires est fait. Les organismes transgéniques sont perçus comme des **dangers** venant de l'autre côté de l'Atlantique.

► De même, Greenpeace par son mode d'action qui vise à produire du visuel, du « choc », s'en prend aux **décideurs publics**, particulièrement européens, en **mettant en cause la légitimité démocratique des décideurs européens**, suivant l'argumentaire selon lequel : *Les membres de la Commission européenne, qui décident de l'autorisation de la commercialisation d'aliments issus de l'agriculture transgénique, sont nommés et non élus, donc n'ont aucune légitimité à décider pour les populations de ce qui est bon pour elles.*

Ex : octobre 1997 Greenpeace affuble d'une toque et d'un tablier la statue de la liberté qui se trouve au pont de Grenelle à Paris, et y appose le slogan « *Protégez le droit de l'Europe à interdire le maïs transgénique* ».

► Autre **campagne 'choc'** qui a fait couler beaucoup d'encre très récemment : les affiches de la **FNE** sur les excès de l'agriculture et les dangers des OGM.



On y voit ainsi par exemple un bébé marchant à 4 pattes sur une plage bretonne recouverte d'algues vertes toxiques, ou encore une personne pressant un épis de maïs contre sa tempe en guise de revolver et le slogan suivant « *Concernant les OGM, on n'a pas encore assez de recul...* ».

Cette campagne de publicité, lancée au moment de l'ouverture du **salon de l'agriculture** a fait grand bruit et a provoqué de vives réactions au sein même du gouvernement.

Le ministre de l'agriculture Bruno Le Maire a ainsi déclaré le 16 février dernier à l'Assemblée nationale :

« *La campagne de FNE, je pèse mes termes, est un **scandale** et une **provocation**. Quand est-ce que nous cesserons dans notre pays d'accabler les agriculteurs de tous les maux de notre société ?* »

Les affiches ont même des divergences au sein du gouvernement puisque la ministre de l'écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, a pour sa part défendu "*le droit d'expression*" des associations environnementales, estimant que "*c'est un principe fondateur du Grenelle de l'environnement*"

On ne sait pas bien si derrière cette campagne de pub se trouve la **réelle volonté**, comme l'affirment les représentants de la FNE, de « *sensibiliser la population sur les excès présumés de l'agriculture intensive et notamment l'usage des OGM* » ou s'il ne s'agit pas plutôt de **renforcer** la **présence** de la FNE sur le **champ médiatique** duquel elle était un peu exclue.

* *La première ICE (initiative citoyenne européenne)* *

Néanmoins les actions ne sont **pas toutes de spectaculaires événements médiatiques**. En effet, les militants anti-OGM utilisent un **large panel** de moyens de contestations.

Ainsi, le **9 décembre 2010**, *Greenpeace & Avaaz* (un mouvement international, dont l'activité pourrait être qualifiée de « lobbying démocratique ») ont remis à la commission européenne la première **initiative citoyenne européenne (ICE)**.

Depuis le traité de Lisbonne il est en effet possible, à condition de regrouper un **million** au moins de **signatures** de citoyens européens, d'**appeler directement la Commission** à soumettre une proposition sur des questions présentant pour eux un intérêt et relevant des domaines de compétence de l'UE.

La pétition déposée par Greenpeace appelle ainsi la Commission à **interdire les organismes génétiquement modifiés (OGM) jusqu'à** ce que soient améliorées les procédures d'évaluation et d'autorisation des OGM en Europe.

Pour Greenpeace, l'enjeu est « *de savoir si l'Union européenne saura apporter une vraie réponse aux inquiétudes que soulèvent les OGM, ou si au contraire elle prendra le parti des lobbys de l'industrie agrochimique* ».

* *Contestation cinématographique / documentaire: Le monde selon Monsanto* *

Marie-Monique Robin, journaliste ayant reçu le prix Albert Londres, parcourt le globe et réalise un film à charge sur la multinationale MONSANTO, l'une des plus grosses entreprises du secteur des semenciers.

Dans ce film, elle démontre que les **réglementations** américaine et européenne ont été **directement influencées, sans validation scientifique valable**, par des alliés de la firme placés à des **postes-clé** au sein d'une administration tout sauf indépendante. Elle expose les **stupéfiantes méthodes**

utilisées par la multinationale pour **discréditer** ses adversaires, mais aussi **intimider** les agriculteurs à domicile.

Le lobbying pro OGM n'est pas le sujet que nous avons à traiter, donc nous n'entrerons pas dans le détail de ces méthodes.

Mais ce que Marie-Monique Robin fait apparaître et qui est révélé également par tous les exemples de lobbying anti OGM que nous avons pris est que :

- **les grandes multinationales disposent de moyens de pression directe sur les décideurs publics, ainsi que de larges moyens financiers et n'ont pas besoin de passer par une grande médiatisation.**
- **En revanche, les anti ogm, issus des rangs d'ong, de syndicats agricoles (pour la plupart), n'ont pas à leur disposition les mêmes moyens financiers et sont obligés de frapper fort pour « passer à la télé » et ainsi faire passer leur message.**

Deux modes d'action pour deux groupes sociologiquement bien distincts.

BIBLIOGRAPHIE

- Henri Mendras, La fin des paysans 1992.
- Thèse d'Elodie BRULE, « L'impact institutionnel d'un mouvement social. Analyse des événements médiatiques menés par les organisations anti-OGM » (21 septembre 2009, sous la direction d'Isabelle HUAULT)
- http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ETRU_181_0115
- Paysans : de la parcelle à la planète. Socio-anthropologie du Réseau agriculture durable, par Estelle Deléage Ed. Syllepsis, 2004,
- <http://ogm.greenpeace.fr/ogm-avaaz-et-greenpeace-remettent-a-la-commission-la-premiere-initiative-citoyenne-europeenne>
- http://ec.europa.eu/dgs/secretariat_general/citizens_initiative/index_fr.htm
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Controverse_sur_les_organismes_g%C3%A9n%C3%A9tiquement_modifi%C3%A9s
- <http://www.arte.tv/fr/Comprendre-le-monde/Le-monde-selon-Monsanto/1912682.html>
- http://www.lemonde.fr/societe/article/2011/02/16/une-campagne-ecologiste-divise-jusque-dans-les-rangs-du-gouvernement_1481208_3224.html
- <http://www.actu-ogm.fr/>
- <http://ogm-jedisnon.org/index.php?Alpha&lettre=D>
- <http://www.ogmdangers.org/intro/video/index.htm>
- http://lesverts.fr/rubrique.php3?id_rubrique=54
- <http://ogm.gouv.fr/>
- http://www.alternatives-economiques.fr/paysans---de-la-parcelle-a-la-planete--socio-anthropologie-du-reseau-agriculture-durable-par-estelle-deleage_fr_art_180_20026.html